

# Le Journal

## **Éditorial. L'inscription sur les listes électorales : 30 % des Français désertent les listes.**

Par Éditorial du « Journal » — Publié le 13 mars 2020 à 11 h —

Lecture 2 min

À l'heure de la plus grande pandémie (Covid-19) du siècle, le Ministère de l'Intérieur se lance dans une reconquête des Français aux votes électorale.

Selon une étude de l'INSEE, 30 % de la population française ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Les trentenaires en particulier désertent les urnes.

Un lien peut-il être fait avec l'allocution du Président de la République du 12 mars 2020 ? Il décrétait que les établissements scolaires devaient être fermés, tout en maintenant les élections municipales. Décision étonnante et controversée alors que l'Organisation mondiale de la Santé déclare « *l'état d'urgence sanitaire* ».

### **L'élection municipale testée négative au Covid-19 ?**

Nous avons tous reçu les nombreux messages du Ministère de l'Intérieur enjoignant les Français à s'inscrire sur les listes : SMS, note informative, spot publicitaire. Même les intellectuels français rejoignent le mouvement avec notamment la publication de la lettre ouverte de Marc Santon lu au journal de 20 h sur la chaîne nationale (TF1).

Comment doit-on interpréter cet engouement à la participation démocratique alors que le reste du monde tremble sous les tests positifs de la pandémie ? Alors que les États-Unis et l'Allemagne ferment les frontières et que l'Italie est en quarantaine, pourquoi le Président décourage les manifestations publiques tout en promouvant le regroupement de masse aux élections municipales ?

Selon plusieurs sources, la campagne du Ministère de l'Intérieur pour encenser les Français à s'inscrire sur les listes et enfin participer aux dernières élections municipales ne serait pas une mauvaise stratégie politique du Président.

Il faut bien comprendre que la décision de repousser les élections serait une décision exceptionnelle sous la Ve République. En effet, cette décision nécessiterait un recours. Une consultation du Premier ministre, du Président du Sénat, du Président de l'Assemblée nationale et du Conseil constitutionnel. Cette disposition a notamment été utilisée par le Général de Gaulle en 1961 durant la guerre d'Algérie.

Si nous prenons du recul sur cette situation, il est évident que le Président de la République ne peut se permettre de tendre vers cette solution ; durant les cas rares de pandémies, crises, situations exceptionnelles le maître mot est avant tout de ne pas inquiéter la population. Un peuple qui a peur tombe rapidement dans une hystérie collective pouvant entraîner une situation déjà complexe en situation dangereuse, voire irrévocable.

Encourager les inscriptions électorales serait le dernier garde-fou à la tempête du Covid-19 ?

## **Des retombées positives du Covid-19 ?**

En effet, depuis la terrifiante pandémie du Covid-19, le regard des Français est à nouveau tourné vers leurs familles ; être à l'affût du moindre symptôme, faire des réserves de nourriture. Alors que quelques mois auparavant, le contexte politique et social est secoué par la réforme des retraites, les manifestations incessantes du mouvement des gilets jaunes, les grèves contre la nouvelle réforme de l'éducation ; depuis l'apparition du Covid-19 et sa propagation fulgurante, le système français est stabilisé.

L'allocution du Président et sa décision de fermer les établissements scolaires, de proposer la prise en charge d'un chômage partiel pour les salariés, tant d'innovation pour protéger la population française, mais également, pour lui donner un second souffle.

En effet, les familles françaises se regroupent, s'entraident, font attention les unes aux autres. Il est temps de dépasser les débats abrogeant notre système français ! Il est temps d'accepter les innovations politiques ! Il est temps d'avancer, ensemble !

Alors finalement, n'est-ce pas le bon moment d'encourager la population française à voter ? La démocratie n'est-elle pas une bonne solution pour remettre le pays en marche ? Nous sommes tous égaux face à la pandémie, écoutons-nous, protégeons-nous, votons !

N'oubliez pas de vous inscrire, n'oubliez pas d'aller voter. Et si vous vous inquiétez du coronavirus, pas de panique, les bureaux de vote sont tous soumis à des mesures sanitaires infranchissables à la bactérie.

Vive la démocratie.